

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) s'est réuni en session ordinaire le 21 novembre 2017 aux Services Centraux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Yaoundé, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC et Président Statutaire.

Au cours de cette session, le Comité a examiné l'évolution du cadre macroéconomique et financier au premier semestre 2017, ainsi que les perspectives à court terme. Il a été constaté qu'en dépit d'un environnement économique, monétaire et financier peu favorable, les différentes composantes du système financier sous-régional ont fait preuve de résilience grâce aux efforts combinés des Etats membres, de la Banque Centrale, de la Commission de la CEMAC, des superviseurs et des régulateurs.

Analysant les risques et vulnérabilités pesant sur le système financier sous-régional, le Comité a constaté que nombre de défis relevés sont liés à l'évolution du cadre macroéconomique. En effet, ce dernier continue de subir les effets défavorables de la faiblesse des cours des matières premières, avec pour conséquence la persistance de difficultés financières pour les différentes contreparties du système financier, en particulier les Etats membres. Dans ce contexte, le Comité a souligné l'importance d'une vigilance accrue de tous les acteurs.

Le Comité s'est réjoui de l'exécution des précédentes recommandations et a souhaité que leur mise en œuvre soit accélérée. En particulier, il a salué la décision de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC du 31 octobre 2017 de procéder à l'unification du marché financier sous-régional. En outre, il a été informé des initiatives prises par les Etats de la CEMAC en vue de consolider les finances publiques. Sur cette base, il a adopté la matrice réaménagée des recommandations spécifiques et encouragé ses membres à poursuivre les différentes actions engagées.

Par ailleurs, le Comité a remercié le Président de la COSUMAF et le Secrétaire Permanent du GABAC sortants pour leur contribution décisive aux travaux de cette instance et leur a souhaité plein succès dans leurs activités futures.

Enfin, le Comité a arrêté le calendrier de ses activités au titre de l'année 2018 et adopté la Revue de la Stabilité Financière de l'année 2016./-

Fait à Yaoundé, le 21 novembre 2017

**Le Président du Comité de Stabilité
Financière en Afrique Centrale,**



ABBAS MAHAMAT TOLLI